

## BILAN DE COMPETENCES

<p><b>Code formation CPF :</b> 202</p> <p><b>Prérequis :</b> Aucun</p> <p><b>Modalités d'accès à la formation :</b> L'entrée peut s'effectuer tout au long de l'année. Un entretien téléphonique préalable gratuit est proposé afin de valider les besoins et la pertinence du bilan par rapport à ceux-ci.</p> <p><b>Délai d'accès à la formation</b> Pour chaque demande de bilan de compétences, un devis est transmis, avec le programme détaillé, par mail ou reçu par le biais de l'application ou du site CPF. Dès que le devis est accepté, la prestation peut démarrer sous un délai d'environ 14 jours calendaires.</p> <p><b>Public visé :</b> Tous publics</p>	<p><b>Objectifs de la formation :</b></p> <p><u>Objectif(s) pédagogique(s)</u></p> <p>L'objectif est de ce bilan est de <b>vous accompagner dans votre réflexion sur votre évolution professionnelle et dans le passage à l'action la concrétiser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Définir votre (ou vos) nouveau(x) projet(s) professionnel(s)</b>, même si – pour l'instant – vous n'avez aucune idée</li> <li>• Apprendre à <b>mieux vous connaître</b> pour déterminer ce qui vous correspond et vous épanouit au travail</li> <li>• Analyser vos <b>compétences personnelles et professionnelles</b>, vos <b>aptitudes</b> et vos <b>motivations</b></li> <li>• <b>Dépasser les éventuels freins / blocages</b> qui vous empêche de vous réaliser pleinement</li> <li>• Développer un <b>projet épanouissant, réaliste, concret et en accord avec la réalité du marché</b> (et, si besoin, le projet de formation ou de développement des compétences adéquat pour y parvenir)</li> <li>• <b>Préparer les prochaines étapes</b> de votre carrière.</li> </ul> <p><u>Compétences visées</u> (opérationnelles et évaluables)</p> <p>A l'issue de la formation, vous devez être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre des décisions relatives à votre carrière professionnelle</li> <li>• Analyser le marché de l'emploi, les compétences recherchées par les employeurs et faire le lien avec les vôtres</li> <li>• Détecter les dispositifs pour vous former / développer vos compétences</li> </ul> <p><b>Profil de l'intervenant :</b></p> <p>Emilie AMIC, consultante en bilan de compétences, est coach professionnelle certifiée (RNCP, niv. 7).</p> <p><b>Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mobilisées :</b></p> <p>Durant le bilan de compétences, le bénéficiaire est accompagné par un consultant praticien.</p>
--	---

**Durée :**

18 heures d'entretien avec le consultant, réparties sur 3 à 4 mois.

**Remarque importante :**

*En dehors des 24 heures de RDV, le bénéficiaire doit prévoir un temps de travail personnel : travail guidé à l'aide des fiches de réflexion et d'action, temps de recherches personnelles, temps consacré aux enquêtes-métiers et marché.*

**Format & Rythme :**

100% en ligne (distanciel)  
Les RDV, qui se font en visioconférence, peuvent être espacés de 1 à 3 semaines.

**Tarif 2024 :**

1.800 €

Celui-ci peut utiliser notamment les techniques suivantes :

- Tests spécialisés (test de personnalité, de compétences)
- Des fiches de réflexion et d'action (qui sont remises à l'issue des séances et rythment le déroulement du bilan)
- Apports de connaissances (marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement)
- Enquêtes-métiers (contacts, échanges et/ou rencontres avec des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés)
- Rédaction d'une synthèse qui reprend les points clés de la démarche (compétences, pistes envisagées, projet retenu, adéquation avec le marché et le bassin d'emploi, plan d'action).

**Modalités d'évaluation :**

A l'issue du bilan de compétences, une synthèse du bilan et du projet professionnel sera commentée avec le bénéficiaire et remise à celui-ci. Ce document atteste la réalisation du bilan de compétences.

Tout au long du bilan, le bénéficiaire remplit une attestation de présence.

Au bout de 3 à 6 mois, un RDV de suivi peut être organisé. Ce dernier permet de mener un suivi et un réajustement - si nécessaire - du projet et/ou de son plan d'action.

Enfin, un questionnaire de satisfaction est transmis au bénéficiaire à l'issue du bilan et, de nouveau, 6 mois après sa fin.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

En cas de situation de handicap nécessitant des adaptations spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, Emilie AMIC, au 07.83.86.89.08 ou [contact@luceliandre.com](mailto:contact@luceliandre.com)

**Informations complémentaires :**

Pour rappel, le bilan de compétences est confidentiel (votre employeur n'en aura pas connaissance) et les consultant(e)s-expert(s) sont tenus au secret professionnel.



**Les horaires de rendez-vous sont flexibles (y compris soirs et weekends)** pour pouvoir s'accorder à vos contraintes professionnelles et familiales.

**Contact :**

AMIC Emilie  
07.83.86.89.08  
[contact@luceliandre.com](mailto:contact@luceliandre.com)  
[www.luceliandre.com](http://www.luceliandre.com)

**Avis et évaluations :**

**Note CPF : 4,95 / 5** (4 avis, mise à jour : Avril 2024)

## DEROULEMENT DU BILAN & RESULTATS ATTENDUS

Notre bilan de compétences se déroule en 3 phases :

### (1) La phase préliminaire

Cette phase a pour objet de :

- Comprendre votre demande et vos besoins
- Analyser votre situation actuelle et votre contexte professionnel
- Définir vos objectifs pour cet accompagnement
- Déterminer ensemble les outils et méthodes adaptés à votre situation
- Faire le point sur votre parcours professionnel

### (2) La phase d'investigation

Cette phase, personnalisée selon vos besoins, a pour objet de construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence (si vous avez déjà une idée précise), soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Ses points clés sont :

- Identifier vos ressources (compétences, savoir-faire, qualités...)
- Analyser vos motivations, vos intérêts, vos valeurs
- Identifier vos atouts et vos axes de développement
- Déterminer les points clés de votre épanouissement au travail
- Identifier des pistes professionnelles potentielles, leur faisabilité et leur pertinence
- Analyser le marché et les conditions de réalisation de votre projet
- Détecter les opportunités et limiter/prévenir les risques de mise en œuvre.

### (3) La phase de conclusion

Elle consiste à :

- Définir votre plan d'action pour concrétiser la ou les pistes professionnelles identifiées
- Déterminer les critères de choix / d'arbitrage entre ces différentes pistes
- Elaborer votre stratégie de mise en œuvre et vous mettre en action
- Réaliser la synthèse du bilan
- Convenir, si vous le souhaitez, du suivi du bilan

Notre bilan de compétences repose sur une méthodologie centrée sur la connaissance de soi et la créativité. Des outils en ligne vous sont proposés tout au long du bilan pour vous à mieux définir et concrétiser votre projet professionnel. En sus du document de synthèse, toutes ces réflexions et mises en pratique (autour de vos aspirations, de vos atouts, de vos compétences) sont téléchargeables. Elles vous seront utiles tout au long de votre carrière et vous permettront de garder la trace de tout le travail de réflexion effectué durant le bilan.

## RESULTATS ATTENDUS

Tout d'abord, le bilan de compétences vous permet de **prendre du temps pour vous sur plusieurs semaines afin de (re)penser votre carrière et votre évolution professionnelle**. Cette prise de recul est déjà en soi un bénéfice non négligeable de cet accompagnement.

Ensuite, le bilan permet aussi de **retrouver confiance en soi**, de **regagner de la motivation** et de se sentir « fin prêt » pour **se lancer de nouveaux défis professionnels** et (re)prendre sa carrière en main.

Au terme du bilan, vous aurez **un projet clairement défini** et vous saurez **valoriser vos compétences**.

Les résultats détaillés du bilan de compétences vous sont présentés / commentés à l'issue de celui-ci, par le consultant qui vous a accompagné, et vous sont remis sous forme **d'un document de synthèse**. Ce document comprend le détail des différentes pistes que vous souhaitez explorer et le plan d'action pour les concrétiser.

Enfin, à l'issue du bilan, **un suivi vous est proposé**, sous forme **d'accompagnement par mail et d'un rendez-vous de suivi à 3 et/ou 6 mois**.

## DEONTOLOGIE

Les consultants en bilan de compétences de Luceliandre s'engagent à tout mettre en œuvre pour accompagner les bénéficiaires dans leur réflexion et éventuel repositionnement professionnel, en respectant les 3 phases du bilan de compétences, sur une durée fixée contractuellement avec le client.

### Démarche

Les consultants en bilan de compétences de Luceliandre proposent des rendez-vous en distanciel et pratiquent l'accompagnement professionnel, avec bienveillance, empathie et conscience professionnelle.

### Engagement réciproque

L'accompagnement est un travail d'équipe. Les consultants en bilan de compétences de Luceliandre et les bénéficiaires travaillent ensemble à leur épanouissement professionnel.

Le bénéficiaire est résolument acteur de sa carrière et de son futur professionnel.

### Nature et teneur des investigations

Les consultants en bilan de compétences de Luceliandre s'engagent à ce que les informations demandées au bénéficiaire présentent toujours un lien direct avec l'objectif du Bilan.

### Confidentialité

Les consultants en bilan de compétences de Luceliandre sont astreints au secret professionnel pour tout le contenu des entretiens réalisés avec le bénéficiaire.

Le document de synthèse est remis exclusivement au bénéficiaire du bilan de compétences.

### Neutralité

Les consultants en bilan de compétences de Luceliandre s'appuient sur des éléments mesurables. Cette posture de neutralité permet d'éviter les biais d'évaluation subjective, souvent à l'origine autosatisfaction ou d'auto-dépréciation.

### Consentement

Un bilan de compétences ne peut être réalisé qu'avec le consentement direct du bénéficiaire.

Ainsi, tout bilan effectué à la demande de l'employeur requiert le consentement du salarié.

MAJ : V4 – 25/08/2024